



Offre d'emploi - date de parution : 13 août 2026

Alternance – Service Urbanisme Contrat d'apprentissage

Au sein d'un cadre exceptionnel, la communauté de communes du Haut-Chablais (Le Biot, 74) s'étend sur un territoire de montagne composé de deux vallées, au patrimoine historique, architecturale et culturel unique.

Le service urbanisme intercommunal souhaite renforcer ses équipes. Il est composé d'un responsable de service, un chargé d'étude, trois instructrices ADS et une assistante.

A ce titre, la collectivité est à la recherche d'un(e) apprenti(e) chargé(e) d'apporter un appui sur le volet HABITAT.

Cette alternance permettra d'acquérir une vision globale des politiques de l'habitat et du foncier d'une intercommunalité et de participer à un projet structurant pour le territoire. Vous serez amené(e) à travailler en lien avec les services de la collectivité, les communes membres, les partenaires institutionnels et les acteurs de l'aménagement. Vous contribuerez à la création d'outils directement mobilisés par les communes et participerez à la définition d'une stratégie foncière à l'échelle du Haut-Chablais.

MISSIONS / CONDITIONS D'EXERCICE :

Sous l'autorité du responsable du service urbanisme, vous aurez les missions suivantes :

- **Mettre en place une convention Loi Montagne pour les logements saisonniers**
- **Accompagner la mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier**
- **Suivi du double bilan consommation foncière et du volet H** du document d'urbanisme en vigueur
- **Animer les actions du programme d'orientations et d'actions (POA)**
- Assurer une **aide à la décision** auprès des élus et un conseil auprès des administrés,
- **Veille juridique** en lien avec la thématique (habitat et foncier).

PROFILS RECHERCHES :

- Vous préparez un diplôme en étude supérieur dans l'un des domaines suivants :
 - Droit de l'urbanisme ;
 - Droit public ;
 - Droit immobilier / du logement ;
 - Urbanisme et aménagement ;
 - Politiques territoriales.
- Connaissance en droit de l'urbanisme
- Connaissances des différents documents d'urbanisme
- Bonne communication orale et qualité rédactionnelle
- Techniques de représentation spatiale et de lecture de plans
- Capacité à vulgariser des notions juridiques complexes
- Capacité à produire des documents méthodologiques clairs et pédagogiques
- Des notions en SIG seraient un atout
- Rigueur, discrétion et autonomie
- Esprit d'équipe

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Temps de travail : Rythme adapté au calendrier d'alternance de l'établissement de formation.

Lieu d'affectation : 18 route de l'Eglise, 74430 Le Biot 74430 + 1 jour de télétravail possible

Service d'affectation : Urbanisme

Salaire : Rémunération : application du barème réglementaire de l'apprentissage (pourcentage du SMIC selon l'âge et le niveau d'études).

Action sociale : Tickets Restaurant + participation à une mutuelle labellisée et à un contrat de prévoyance + Comité National d'Action Sociale

Disponibilité : à partir du 16 février jusqu'au 30 septembre (afin d'assurer une passation)

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à rh2@hautchablais.fr
(04.50.72.14.54) - 18, route de l'église – 74 430 LE BIOT**